

# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

---

*Année 1854-1855.*

(NOUVELLE SÉRIE.)

---

TOME DEUXIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,  
rue Centrale, St-Pierre, 20.

---

1855.



# NOTES

## POUR SERVIR A L'HISTOIRE

### DES TÉNÉBRIONS.

PAR

**E. MULSANT et GUILLEBEAU.**

Présentées à la Société Linnéenne de Lyon , le 13 juillet 1854.

---

#### DESCRIPTION DE LA LARVE DU *Tenebrio opacus*.

*Larve* hexapode ; allongée : semi-cylindrique ; revêtue d'une peau coriace ou parcheminée ; composée, outre la tête, de douze anneaux ; en dessus, d'un blond roussâtre, plus foncé ou moins clair sur la tête, les premier, onzième et douzième segments et sur la partie postérieure de chacun des autres anneaux correspondant au repli. *Corps* superficiellement pointillé et rugueux ; glabre, avec quelques poils très-clairsemés sur les côtés ; pourvu en dessous de six pieds disposés par paire sous chacun des anneaux thoraciques.

*Tête* un peu plus longue que large ; d'un quart environ plus large que longue, depuis sa partie postérieure jusqu'à la base des antennes ; à peine arquée sur les côtés dans cette partie ; médiocrement convexe ; marquée d'une ligne longitudinale médiaire, naissant de sa partie postérieure, avancée jusqu'aux deux cinquièmes postérieurs, bifurquée en devant : les deux branches de cette bifurcation, formant un demi-cercle à leur partie postérieure. *Epistome* séparé du front par une suture frontale profonde ; transverse ; rétréci d'arrière en avant. *Labre* presque aussi large à la base que l'épistome à son bord antérieur ; à peine arqué et parcimonieusement cilié en devant. *Mandibules* débordant le labre dans l'état de repos ; presque droites à la base, arquées assez fortement vers leur partie antérieure ; coriaces et d'un roux pâle à la base, cornées et noires à l'extrémité ; terminées en pointe à celle-ci. *Mâchoires* à un lobe, armé d'un petit crochet coriace vers son extrémité, et muni à son côté interne de poils roux, spiniformes. *Palpes maxillaires* garnis de poils clairsemés ; à trois articles : le dernier, conique. *Menton* allongé ; en ovale tronqué. *Langouette* transverse ; apparente. *Palpes labiaux* à deux articles : le dernier conique. *Antennes* aussi longuement prolongées que l'extrémité des mandibules à l'état de repos ; de quatre articles : le basilaire, court, semi-globuleux : les deuxième et troisième cylindriques : le troisième, plus long que le deuxième : le quatrième, grêle, court, aciculaire, terminé par un poil. *Yeux* représentés par deux petits points noirs, situés derrière les antennes. *Anneau prothoracique* au moins aussi grand que la tête ; de deux tiers plus long que chacun des suivants : les quatrième à dixième presque égaux : le onzième, graduellement et assez faiblement rétréci d'avant en arrière : le douzième, plus court, presque en cône, peu convexe, légèrement relevé à son extrémité, et terminé à celle-ci par deux

pointes un peu divergentes, droites, presque horizontales ou peu relevées ; parsemé en dessous de poils assez longs et clairsemés, et muni près de sa base, de deux pièces pédiformes, membraneuses, extractiles. *Stigmates* roussâtres ; au nombre de neuf paires : la paire thoracique, rapprochée du bord antérieur du mésothorax, en dehors et sur le bord de la ligne longitudinale servant à séparer les arceaux supérieurs des inférieurs. *Pieds* médiocres ; garnis en dessous de poils peu nombreux et un peu raides ; composés de cinq pièces : la partie paraissant représenter le tarse, courte et terminée par un ongle brunâtre, assez long, de force médiocre et pointu.

Long. 0,0225 à 0,0270 (10 à 12 l.). Larg. 0,0035 (1 1/2 l.).

Cette larve est lignivore. Nous l'avons trouvée à Vaugneray (Rhône) dans des troncs cariés de châtaigniers ; elle y creuse des galeries cylindriques à mesure qu'elle en rongé la substance, et change plusieurs fois de peau avant de passer à l'état de nymphe. Celle-ci a beaucoup d'analogie avec celle du *T. molitor*.

#### DESCRIPTION DE LA LARVE DU *Tenebrio transversalis*.

*Larve* hexapode ; semi-cylindrique ; revêtue d'une peau parcheminée ; inégalement fauve, d'un fauve blond ou d'un fauve un peu livide. *Tête* subhorizontale, un peu penchée ; subconvexe ; lisse ; hérissée de poils très-clairsemés et peu apparents ; sensiblement rétrécie en ligne un peu courbe, d'arrière en avant ; à peine aussi longue depuis sa base jusqu'au bord antérieur du labre, que large à sa partie postérieure ; rayée à partir de celle-ci d'une ligne blanchâtre,

médiaire, avancée jusqu'au tiers ou presque jusqu'aux deux cinquièmes de l'espace compris entre la base et le bord antérieur, continuée par deux lignes divergentes, incurbées à leur partie postérieure vers leur point de réunion, dirigées chacune vers la base des antennes qu'elle n'atteint pas, et près de laquelle elle se dirige en dehors. *Epistome* transverse; en parallépipède. *Labre* un peu moins large; arqué en devant. *Mandibules* non saillantes à l'état de repos; arquées, subcornées et fauves à la base, cornées, noires et bidentées à l'extrémité. *Mâchoires* à un lobe cilié au côté interne, et paraissant terminé par une pointe subcornée. *Palpes maxillaires* aussi longuement avancés que le labre; coniques; de trois articles. *Pièce prébasilaire* prolongée jusqu'à la base de la partie inférieure de la tête; parallèle; suivie de la *lèvre inférieure*: celle-ci, composée de deux pièces: un menton presque en hexagone plus large que long: une languette, parallèle, portant deux *palpes labiaux*, coniques, de deux articles. *Antennes* situées près de la base des mandibules; un peu plus longuement avancées que le bord antérieur du labre, de quatre ou cinq articles, savoir: 1<sup>o</sup> une pièce basilaire blanchâtre, membraneuse, presque semi-globuleuse, en partie rétractile: les deuxième et troisième articles, cylindriques, fauves à la base, blanchâtres à l'extrémité: le deuxième, plus long que large: le troisième, trois fois aussi long que large: le quatrième, peu apparent, enchâssé presque entièrement dans le troisième: le cinquième grêle, cylindrique, presque filiforme, assez court, terminé par une soie. *Corps* lisse; de douze anneaux: le premier, un peu moins long que les deux suivants réunis: ceux-ci plus courts que les suivants: les quatrième à douzième presque égaux: les dixième et onzième un peu plus longs: le douzième, le plus court: les onzième et douzième parcimonieusement hérissés de longs poils: le onzième légèrement rugueux;

sensiblement rétréci d'avant en arrière : le douzième obtriangulaire, terminé par une pointe cornée ; hérissé, surtout près de l'extrémité et sur les côtés, de petites épines dirigées en arrière : le dernier segment offrant en dessous l'arceau inférieur à peine prolongé au delà du tiers basilaire, muni de deux appendices submembraneux, cylindriques, assez longuement exsertiles. *Pieds* médiocres, situés par paire sous chacun des trois arceaux thoraciques : composés de quatre pièces, munies de poils spinosules : la première pièce, sur sa tranche externe : les autres, en dessous : la dernière armée d'un ongle aigu et assez allongé. *Stigmates* comme chez les autres espèces ; peu apparents.

Cette larve vit aux pieds des chênes cariés. Elle court assez vite. Elle se distingue de celle des *T. molitor*, *obscurus* et *opacus*, par son dernier segment terminé par une seule pointe. Comme ces dernières, elle change plusieurs fois de peau avant de passer à l'état de nymphe. Celle-ci a beaucoup d'analogie, pour la forme, avec celle des autres espèces.

